Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	**Hélimax / SAF**	**06.22.81.23.25**
Aéronef (type couleur immatriculation)	**AS 350 B3+ F-HJCG Ecureuil rouge et Blanc**	
Bénéficiaire (nom + téléphone)	**Habitans dormillouse**	

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
17/08/21	Parking Dormillouse	Chalet privé		2		Pour le PNE
17/08/21	Parking Dormillouse	Chalet privé		12	1	Pour Mr Claude Bounous
17/08/21	Parking Dormillouse	Chalet privé		3		Pour Mr Baridon Serge
17/08/21	Parking Dormillouse	Chalet privé		2		Pour Mr Fabrizio Manzoni
17/08/21	Parking Dormillouse	Chalet privé		4		Pour Mr Raphael Julien

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° **484 / 2021**

Suivi par : Julien Guilloux

à Gap, le **13/08/2021**

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE